

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 2

Artikel: Pour ou contre : un peu d'air sur les Lettres romandes

Autor: Micheloud, Pierrette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROBLÈMES DE POLITIQUE AGRICOLE

Organisée par l'Union des paysannes suisses, une importante rencontre vient de réunir à Lausanne des représentantes de la Fédération romande des consommatrices et des associations de paysannes de quelques cantons romands. Un intéressant programme touchant à la politique agricole était à l'ordre du jour : « Orientation de la production », vaste analyse de la situation actuelle entreprise par des personnalités du secteur agricole et des chaînes de distribution. Présidée avec distinction par Mme Emma Kammerer, cette rencontre permit l'étude de ces principes fondamentaux de la politique agricole (lait, viande, céréales, pommes de terre, aviculture) et les problèmes posés aux cultures spéciales (vigne, fruits, légumes, fleurs).

LE SOL SUISSE DOIT-IL ÊTRE CULTIVÉ ?

M. Raymond Junod, directeur de la Chambre Vaudoise d'agriculture évoque l'évolution de l'agriculture qui a conduit celle-ci de l'état d'auto-consommation à celui d'entreprise de marché. Après avoir produit, pendant des générations strictement en fonction de ses besoins, le paysan se spécialise, améliore son rendement et augmente sa production par unité de surface. Mais si l'agriculture suisse reste compétitive, le prix de ses produits est loin d'être concurrentiel sur le marché mondial. Faut-il donc renoncer à la soutenir puisque l'étranger nous propose à meilleur compte ses excédents agricoles ?

Nombreuses sont les raisons qui plaident en faveur de son maintien, ne serait-ce que le respect d'un équilibre démographique et l'aménagement du territoire. Et n'est-ce pas aussi notre participation à la lutte contre la faim dans le monde que de produire chez nous ce qui peut planter ce que l'on veut n'importe où et n'importe quand et qu'un programme d'assèlement rend indispensable la rotation des cultures.

On reproche à l'agriculture de se complaire dans un certain folklore en s'adonnant à l'élevage bovin. Or, le paysan suisse se connaît particulièrement dans cette branche et c'est autant par goût que guidé par la configuration de ses terres qu'il s'est jusqu'alors dirigé vers ce secteur de production.

De jeunes paysans progressistes et courageux, changent leur fusil d'épaule et se lancent dans l'engrangement de bœufs. Mais cette reconversion ne se fait pas sans investissements ni expérience. Et nul ne sait encore quelle sera l'évolution du marché lorsque ces bêtes d'éital seront engrangées.

On déplore que la Suisse manque de viande de veau. Comment pourra-t-il en être autrement puisque la pression sur les prix des produits laitiers et les campagnes d'élimination de vaches laitières ont supprimé des milliers de têtes de bétail ? Sans vaches, on ne saurait avoir de veaux.

La politique des prix agricoles préoccupe les dirigeants d'un secteur économique qui, depuis trois ans, n'a vu aucun réajustement de ses revenus. Or, ses frais de production n'ont fait que croître, et rappelons que l'investissement agricole est de 100 000 à 150 000 francs par unité de travailleur.

TRAITEMENTS ANTI-PARASITAIRES : 1/3 DES FRAIS DE PRODUCTION

M. Marc Constantin, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes apporte avec honnêteté le point de vue de ses membres. Ceux-ci déplorent que les prix de revient des fruits et légumes soient calculés au haut en bas et que de marges en marges prélevées par les intermédiaires, on en arrive à des prix courant à peine les frais de production. On cherche alors à augmenter la productivité mais c'est alors rapidement la surproduction dans un pays aux dimensions restreintes, avec tous les problèmes insolubles qu'elle pose.

Autre souci pour les producteurs de fruits est le goût changeant de la clientèle, donnant ses faveurs tantôt à une variété, tantôt à une autre.

« Le consommateur veut du rouge, plantez des « starking », nous dit-on. Immédiatement l'orientation est donnée vers cette variété (orientation qui ne se fait pas en un jour). Or, entre temps, les goûts ont changé. Résultat : 100 000 kg de starking partent à la distillation. Puis, reconversion vers la « Canada ». Les années suivantes, nouvelle orientation de l'arboriculture et on arrache les Canada. Et pourtant aujourd'hui, ce serait la seule variété qui aurait des chances d'exportation.

L'aviculture, telle qu'elle est conçue par les chaînes de distribution semble compétitive, l'œuf et la volaille fraîche ayant la faveur grandissante du public.

Un marché encore mal exploité et qui offre des possibilités serait la vente de produits alimentaires biologiques : fruits et légumes issus de cultures non traitées, volailles alimentées sans antibiotiques auraient la préférence d'une certaine clientèle qui payerait volontiers quelques sous de plus une production biologique.

Dans le secteur des fleurs, Migros — qui vend 63 millions de pièces par an — importe ses fleurs coupées. Les plantes vertes, par contre, sont cultivées en Suisse. Cette culture demande des connaissances et de la rigueur et on ne peut se contenter de dilettantisme.

CONFIGURATION DU PAYS ET PLUVIOMÉTRIE DICTENT LE PROGRAMME

M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans, explique de façon très concise comment conduire une production agricole en fonction des besoins du marché. Mais là, rien n'est simple. L'orientation se ferait naturellement vers l'élevage et la production laitière à cause d'une pluviométrie élevée et de la configuration du terrain. Il faut donc, par des correctifs, l'amener à d'autres secteurs : betteraves à sucre, colza, céréales, etc. Mais souvenons-nous qu'on ne peut pas planter ce que l'on veut n'importe où et n'importe quand et qu'un programme d'assèlement rend indispensable la rotation des cultures.

On reproche à l'agriculture de se complaire dans un certain folklore en s'adonnant à l'élevage bovin. Or, le paysan suisse se connaît particulièrement dans cette branche et c'est autant par goût que guidé par la configuration de ses terres qu'il s'est jusqu'alors dirigé vers ce secteur de production.

De jeunes paysans progressistes et courageux, changent leur fusil d'épaule et se lancent dans l'engrangement de bœufs. Mais cette reconversion ne se fait pas sans investissements ni expérience. Et nul ne sait encore quelle sera l'évolution du marché lorsque ces bêtes d'éital seront engrangées.

On déplore que la Suisse manque de viande de veau. Comment pourra-t-il en être autrement puisque la pression sur les prix des produits laitiers et les campagnes d'élimination de vaches laitières ont supprimé des milliers de têtes de bétail ? Sans vaches, on ne saurait avoir de veaux.

La politique des prix agricoles préoccupe les dirigeants d'un secteur économique qui, depuis trois ans, n'a vu aucun réajustement de ses revenus. Or, ses frais de production n'ont fait que croître, et rappelons que l'investissement agricole est de 100 000 à 150 000 francs par unité de travailleur.

TRAITEMENTS ANTI-PARASITAIRES : 1/3 DES FRAIS DE PRODUCTION

M. Marc Constantin, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes apporte avec honnêteté le point de vue de ses membres. Ceux-ci déplorent que les prix de revient des fruits et légumes soient calculés au haut en bas et que de marges en marges prélevées par les intermédiaires, on en arrive à des prix courant à peine les frais de production. On cherche alors à augmenter la productivité mais c'est alors rapidement la surproduction dans un pays aux dimensions restreintes, avec tous les problèmes insolubles qu'elle pose.

Autre souci pour les producteurs de fruits est le goût changeant de la clientèle, donnant ses faveurs tantôt à une variété, tantôt à une autre.

« Le consommateur veut du rouge, plantez des « starking », nous dit-on. Immédiatement l'orientation est donnée vers cette variété (orientation qui ne se fait pas en un jour). Or, entre temps, les goûts ont changé. Résultat : 100 000 kg de starking partent à la distillation. Puis, reconversion vers la « Canada ». Les années suivantes, nouvelle orientation de l'arboriculture et on arrache les Canada. Et pourtant aujourd'hui, ce serait la seule variété qui aurait des chances d'exportation.

L'aviculture, telle qu'elle est conçue par les chaînes de distribution semble compétitive, l'œuf et la volaille fraîche ayant la faveur grandissante du public.

Abordant le problème des produits anti-parasitaires, M. Constantin rappelle qu'en définitive ce sont les exigences de la clientèle qui ont imposé aux producteurs tous ces traitements. On veut un fruit impeccable, sans tache ni tavelure, sans quoi la production est déclassée et s'en va vers la cidrerie à 10 centimes le kilo. Les dix à douze traitements nécessaires à l'obtention d'un fruit de première qualité représentent le tiers des frais de production. Aussi l'arboriculteur ne demanderait-il pas mieux que d'y renoncer.

En conclusion à son exposé, M. Constantin suggère une décentralisation des marchés de fruits et légumes et sollicite de la part des consommatrices des suggestions afin que le fruit du pays trouve les faveurs du public par une qualité et une présentation irréprochable.

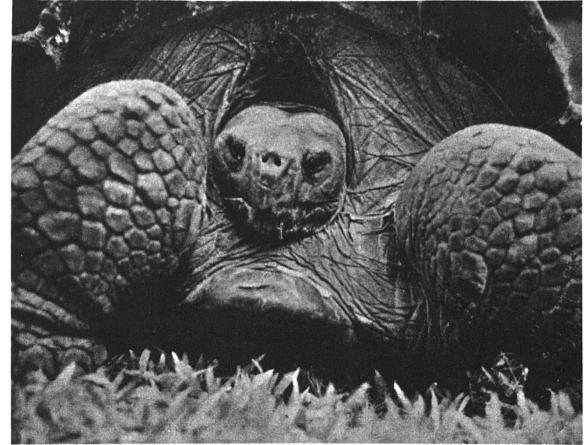
Un débat très animé clôture cette journée d'étude et permet d'approfondir bien des questions. Dommage seulement que certaines participantes, perdant de vue le but de cette rencontre qui se voulait informative, se soient lancées dans une diatribe aussi vaine que malveillante contre une certaine chaîne de distribution.

Yv. Bastardot.

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

La bonne résolution de février: sortir de notre carapace



prendre une part active à la vie, prendre des responsabilités dans tous les secteurs.

(Suite de la page 1)

FEMMES SUISSES - LE MOUVEMENT FÉMINISTE revendique entre autres, avec les grandes associations féminines suisses et internationales :

- Le droit de vote des femmes
- Des salaires égaux pour des responsabilités égales
- L'égalité d'accès à l'éducation
- L'égalité devant la promotion professionnelle

avec les grandes associations féminines suisses :

- La révision du droit de famille, en particulier les dispositions légales régissant les régimes matrimoniaux, l'adoption, la situation de l'enfant illégitime
- Une assurance-maternité - une assurance-maladie
- Le développement des centres d'information familiale et de régulation des naissances.

Cependant, dans toutes ces revendications, la femme doit être considérée comme un être spécifique qui a droit à une condition particulière en raison même de sa spécificité.

Jacqueline Wavre.



UN PEU D'AIR sur les Lettres romandes

De Paris, Pierrette Micheloud, poétesse de chez nous bien connue, nous demande de faire paraître la mise au point ci-dessous, concernant les articles de M. Bertil Galland, parus dans la « Feuille d'avis de Lausanne » des 11 et 25 septembre. Pas d'accord avec le contenu de ces articles sur le stand et la réception des écrivains vaudois au Comptoir suisse, Pierrette Micheloud a adressé au rédacteur en chef du quotidien lausannois une lettre ouverte qui n'a pas été publiée et qui lui a été retournée.

Nous pensons qu'il est équitable de lui donner la possibilité de s'exprimer, d'autant plus qu'il semble bien s'agir d'un profond malaise dans les lettres romandes dont il faut prendre conscience si, le jugeant regrettable, on voulait s'attacher à le dissiper...

« Des adjectifs démesurés accompagnent les noms que ce journaliste-éditeur M. Bertil Galland sous-entendait, mais très audiblement, être des seuls écrivains vaudois lors du dernier Comptoir suisse (absence dictée par l'ostacisme dont ces écrivains ont trappé leurs confrères). Pour qu'ils prissent part à cette manifestation, il aurait en effet fallu en exclure tous les autres. Des adjectifs, dis-je, qui les ridiculisent plus qu'ils ne les servaient. Ce n'est un secret pour personne que l'exagération nuit à la vérité et que l'épithète en bien des cas tue carrément. Erreur de branchement de la part de ce monsieur. Il regrettait surtout que ces « noms prestigieux » ne figurent point dans les coupures de presse parisienne. D'après lui, lacunes absolument « monumentales ». En fait, regrets aussi vain que pertinents. A Paris (il faut y vivre pour se rendre à l'évidence), ces noms ne sont que des gouttes d'eau, et encore ! Ceci en dépit du réseau de ce clan (cas uniquement vaudois et de ses occultes ramifications). Il faut en conclure que la publicité la mieux orchestrée ne suffit pas à ériger des gloires.

Ce monsieur important... (vous voyez comme l'épithète est à double tranchant : vous riez au lieu d'être impressionné, car vous avez le sens du relatif)... ce monsieur posait une question : « Est-ce constructif d'égarer le public ? » Ironie ou inconscience ? Son clan, par sa conspiration du silence à

mes ils reconnaissent, ou les proscrits n'ont véritablement rien à dire. Dans ce dernier cas, est-il nécessaire de se lever contre eux ? Ce qui n'est pas mort de lui-même. Dans l'autre cas, l'acharnement que le clan met à les évincer est également peine perdue, la vérité perce toujours. Retarder son action est lui préparer plus d'éclat. Cela me fait penser à Schiller qui se tortait de rire en écoutant les poèmes de Hölderlin. Or, à côté du deuxième, le premier fait plutôt figure d'un fonctionnaire de la poésie.

Peut-être eût-il mieux valu tenir caché le malaise qui depuis plusieurs années divise les Lettres romandes, mais M. Bertil Galland semblait si soucieux d'éclairer le public... Qu'il apprenne donc (ce public) qu'une partie des écrivains romands est sacrifiée par l'autre !

Quand on ne dépend que de son propre critère il est facile de déployer ses bannières. (Pardon pour la rime pardon pour l'alexandrin !).

« Une exposition d'écrivains vaudois moins que revue conclut le deuxième article. Le temps répondra. A choisir, si nous nous plaçons en face de la vérité, ne valait-il pas mieux que cette exposition fut franchement nue (pour préciser l'image de M. Bertil Galland) que revêtue d'habits cousus de ficelles ? »

Pierrette Micheloud.

Voici que le journal « Femmes Suisses - le Mouvement féministe » a commencé à paraître sous sa nouvelle forme.

Nous avons recueilli des échos très favorables et des avis encourageants. Nous espérons que celles qui s'intéressent spécialement aux causes défendues par notre journal manifestent leur solidarité en s'abonnant le plus vite possible.

Il suffit de remplir la formule ci-dessous et de l'envoyer à l'administration, chez Mme Lechner-Wiblé, 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève. Je, soussignée, désire être abonnée à « Femmes Suisses ». Veuillez me faire parvenir un bulletin de versement.

Nom et prénom : _____

Adresse avec numéro postal : _____